



École Saint-Rémi

Avec cœur et esprit, on réussit à Saint-Rémi

En voie d'adhérer au programme primaire du Baccalauréat International

SECTION 1 - INTRODUCTION

- 1.1 Objectifs**
- 1.2 Préambule**
- 1.3 Application**

SECTION 2 - VALEURS, RÈGLES ET COMPORTEMENTS ATTENDUS

SECTION 3 - ANNEXES

- 3.1 Santé et hygiène**
- 3.2 Sécurité**

SECTION 4 - PRIVILÈGES ET CONSÉQUENCES

- 4.1 Privilèges**
- 4.2 Mesures de soutien**

SECTION 5 - ENGAGEMENT D'HONNEUR



Avec cœur et esprit, on réussit à Saint-Rémi

SECTION 1 : INTRODUCTION

Selon l'article 76 de la L.I.P., chaque école doit avoir des règles de conduite. Ce code définit les règles de notre école et les comportements attendus des élèves.

1.1 Objectifs du code de vie :

1. Assurer le RESPECT des individus et des groupes sur les plans physique et psychologique ainsi que le RESPECT du matériel et du milieu de vie.
2. Assurer la SÉCURITÉ des élèves et du personnel à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
3. Développer une bonne ESTIME DE SOI.
4. Promouvoir L'HONNÊTÉTÉ ET LA CIVILITÉ
5. Collaborer avec les familles pour maximiser la PERSÉVÉRANCE et le SENS DES RESPONSABILITÉ.
6. Obtenir un ENGAGEMENT concret de la part des élèves et des parents en exigeant une signature.

1.2 Préambule

À l'école Saint-Rémi, toute manifestation de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire des médias sociaux, lors des sorties et dans le transport scolaire.

Ainsi, les règles du code de vie ont été élaborées à partir des valeurs choisies par les parents et le personnel de l'école. Ces règles s'inscrivent en continuité avec le projet éducatif de l'école Saint-Rémi et sont en lien avec les valeurs de l'IB.

1.3 Application

Le code de vie s'applique dans toutes les activités de l'école, ainsi que dans l'autobus, les activités parascolaires et au service de garde.

En classe, chaque enseignant régit ce code en précisant les comportements attendus. Les parents en sont informés à la rencontre du mois de septembre.

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité, l'intégrité ou présenter un danger pourrait être référé aux autorités concernées. (Direction, parent, policier, DPJ, infirmière...)

SECTION 2: VALEURS ET RÈGLES

LE SENS DES RESPONSABILITÉS ET LA PERSÉVÉRANCE (CHERCHEUR-RÉFLÉCHI-ENGAGEMENT)

Règle : Je m'engage dans ma réussite scolaire.

Exemples de comportements attendus :

- Je fais mes devoirs, mes leçons et remets mes travaux à temps.
- Je suis présent, à l'heure et à l'endroit prévu.
- J'utilise les moyens proposés afin de vivre des succès.

Ainsi, j'apprends :

- à organiser mon temps;
- à respecter des échéanciers.

Ainsi, je développe :

- mon organisation personnelle et mon sens des responsabilités.

Ainsi, je contribue :

- à créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail.

L'HONNÊTÉTÉ ET LA CIVILITÉ (INTÈGRE-COOPÉRATION)

Règles : Je respecte l'autre tel qu'il est par mes gestes, par mes paroles et par mon attitude.

J'adopte un comportement qui favorise le vivre ensemble.

Exemples de comportements attendus :

- Je m'exprime avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre.
- Je règle mes conflits de manière pacifique.
- Je parle à voix basse dans mes déplacements.
- Je respecte le tour de chacun (droit de parole, file d'attente...)

Ainsi, j'apprends :

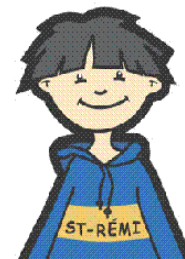
- à vivre en société et à devenir un citoyen responsable.

Ainsi, je développe :

- mes habiletés sociales.

Ainsi, je contribue :

- à la création d'un milieu de vie agréable.



L'ESTIME DE SOI (AUDACIEUX-CONFIANCE EN SOI)

Règle : J'ai une attitude positive.

Exemples de comportements attendus :

- Je prends ma place en m'affirmant positivement.
- J'accepte de me tromper.
- J'ose défendre mes idées avec assurance et respect.

Ainsi, j'apprends :

- à m'accepter;
- à reconnaître mes forces et mes faiblesses.

Ainsi, je développe :

- une image positive de moi.

Ainsi, je contribue :

- à mon épanouissement.

LA SÉCURITÉ (ALTRUISTE-SENSÉ-RESPECT)

Règle : J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.

Exemples de comportements attendus :

- Je joue dans les zones permises et aux jeux autorisés de façon sécuritaire.
- Je me déplace dans l'école en marchant.
- J'utilise de façon appropriée mes objets personnels et le matériel qui m'est prêté.

Ainsi, j'apprends :

- à m'amuser tout en faisant attention aux autres.
- à vivre en groupe.

Ainsi, je développe :

- ma compétence à agir de façon sécuritaire.

Ainsi, je contribue :

- à la création d'un milieu de vie sain et sécuritaire.

LE RESPECT DE MON MILIEU DE VIE (ÉQUILIBRÉ - ÉMERVEILLEMENT)

Règle : Je prends soin de mon milieu de vie.

Exemples de comportements attendus :

- Je prends soin de mon matériel et de celui qui est mis à ma disposition.
- Je garde les lieux et le mobilier propres.
- Je respecte la nature.
- Je range mes effets personnels dans mon casier.

Ainsi, j'apprends :

- reconnaître la valeur des choses.

Ainsi, je développe :

- la notion de collectivité et du bien partagé.

Ainsi, je contribue :

- à préserver la qualité de l'environnement;
- à la création d'un milieu de vie agréable et accueillant.

SECTION 3 : ANNEXES

3.1 Santé et hygiène

- Je soigne ma santé et m'alimente sainement. Ainsi, les bonbons, chocolat, chips, gomme ou boissons gazeuses sont à éviter à l'école. Pour la collation, nous vous recommandons du fromage, des fruits et des légumes.
- Je porte **des vêtements décents**, propres et adaptés aux différentes saisons; je m'assure d'avoir un chandail qui couvre le ventre et les épaules ou un haut avec de larges bretelles. Je retire ma casquette à l'intérieur de l'école. Les shorts et les jupes doivent aller à la mi-cuisse.
- J'ai toujours deux paires de chaussures, une pour l'intérieur, l'autre pour l'extérieur. Les sandales de style « flip-flop » sont interdites.
- En éducation physique, pour les activités sportives, je porte un short de sport, un chandail à manches courtes et des souliers de course. Le survêtement et le « legging » sont tolérés.
- Je dois déclarer à la secrétaire si je contracte une des maladies suivantes : Coqueluche, Diphtérie, Giardiase, Hépatites A, B ou C, Méningite, Oreillons, Rougeole, Rubéole, Tuberculose, Érythème infectieux, Gale, Impétigo, Varicelle.



3.2 Sécurité

- Je laisse à la maison les objets personnels et de valeur.

SECTION 4 : PRIVILÈGES ET MESURES DE SOUTIEN

4.1 Privilèges

À l'école Saint-Rémi, nous voulons augmenter la fréquence des comportements adéquats. Nous tenons à sensibiliser les élèves à l'importance de collaborer ensemble afin de créer une école que tous sont heureux de fréquenter. En respectant les règles de vie, nous souhaitons faire des élèves de meilleurs citoyens et les amener à faire preuve de tolérance et d'ouverture d'esprit tel que véhiculé dans le programme primaire de l'IB.

Dans le but d'encourager et de récompenser les comportements souhaités, l'élève qui agit en lien avec le code de vie et qui respecte les valeurs de l'IB recevra des encouragements, des félicitations ou une fiche-soleil de la part des adultes qui en auront été témoin. Des activités récompenses thématiques peuvent également être organisées périodiquement à l'école.

4.2 Mesures de soutien

Le but de l'intervention est d'arrêter l'élève, lui signifier que son comportement n'est pas toléré, l'amener à s'auto-évaluer et trouver des alternatives afin de mieux se comporter dans le futur.

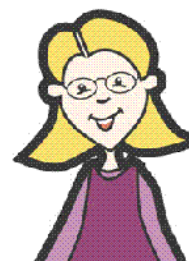
Lorsqu'un incident est observé par un adulte responsable, ce dernier intervient et s'il y a lieu, avise l'élève de la conséquence adaptée selon l'âge, la fréquence et la gravité du comportement. Les comportements ne respectant pas le code de vie peuvent être sanctionnés par une ou des mesures. À titre d'exemples :

Incident mineur : dérogation au code de vie sans violence

- Avertissement verbal
- Avertissement écrit
- Conséquence (retrait du jeu, marché avec le surveillant...)
- Gestes réparateurs (excuses verbales ou écrites, rendre service...)
- Toute autre sanction jugée adaptée

Incident majeur : Toute manifestation de violence (physique, sociale, électronique, verbale), d'impolitesse et d'intimidation.

- Fiche de manquement avec réflexion sur le comportement
- Rencontre avec un intervenant
- Participation à un groupe d'habiletés sociales
- Participation aux activités organisées
- Rencontre avec la direction
- Appel aux parents
- Rencontre avec les parents
- Toute autre sanction jugée adaptée



Protocole élève: Il est possible que certains élèves aient un protocole d'intervention en cas de situation pouvant compromettre leur sécurité ou celle des autres. Les parents en seront avisés et devront collaborer avec l'équipe afin de trouver des solutions.

Mesure d'encadrement à l'école : En accord avec la mission de l'école québécoise, instruire, socialiser, qualifier, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) préconise une vision éducative et préventive de l'intervention axée sur la réussite des élèves dans un climat sain et sécuritaire.

Dans ce contexte, les intervenants scolaires mettent en place des interventions adaptées, préventives et éducatives visant à répondre aux besoins spécifiques de tous les élèves. Malgré cela, il arrive parfois qu'un élève manifeste des comportements pouvant mettre à risque la sécurité des élèves et même des intervenants de l'école. Ceux-ci travaillent à promouvoir des comportements sociaux adéquats et à prévenir l'apparition des conduites dangereuses. Ils peuvent tout de même se retrouver dans une situation où ils sont dans l'obligation d'avoir recours à une mesure contraignante ou exceptionnelle pour se protéger ou protéger autrui. C'est pourquoi l'école a élaboré avec le Secrétariat général et les ressources éducatives un protocole en cas de situation urgente ou de crise.

SECTION 5 : ENGAGEMENT D'HONNEUR

ÉLÈVE

Moi, _____,
j'ai pris connaissance du *Code de vie* et je m'engage à le respecter.

Signature de l'élève : _____

PARENTS

J'ai pris connaissance du *Code de vie*. Je suis prêt(e) à collaborer avec l'école pour le bien-être et la réussite scolaire de mon enfant.

Signature des parents : _____

Date : _____

Signature du titulaire : _____

